

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 28 juin 2023

43 - 2023 3

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-huit juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,
Procurations : SANCHEZ Valérie à VERLET Lyria, SEGUIER Virginie à DUHAYER-GARBOT Yvette,
Absent : BENEZECH Claude. RASSIER Jean-Marie,
Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Création d'un pumtrack et d'un city stade / Demande de subvention - Etat - Programme 5000 terrains de sports, Caisse d'Allocations Familiales et Région Occitanie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal son projet d'aménagement des espaces attenants au stade et son souhait de créer des équipements pour les jeunes.

Il propose la création d'une piste de pumtrack et d'un terrain multisports sur le terrain dont la commune est propriétaire en face les ateliers techniques, sur la RD125e chemin de la Plaine.

Aussi, afin de financer ces projets, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Région Occitanie.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Région Occitanie ;
- **AUTORISE** le Maire à préparer le plan de financement correspondant ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document utile à cette demande.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

